



Les Nouvelles de MANHAY

Périodique d'Informations Communales

Joyeux Noël
Meilleurs Vœux
pour 2009



service des eaux
24H/24
0472/90 57 43



Numéro vert de l'administration
communale : 0800/25959

TRIMESTRIEL • décembre 2008 • N° **32**

SOMMAIRE

3 Editorial

4 Informations communales

- Les décisions du Conseil communal
- Taxes communales 2009

6 Informations générales

- Incinération des déchets
- Environnement
- Patrimoine naturel
- La semaine de l'arbre
- Ménage & vous
- ONE - Infos
- Accueil assistance
- Formation permis de conduire
- Des nouvelles de nos écoles
- Le goûter annuel des aînés
- L'espace citoyen informatique

14 La vie culturelle et associative

- Les journées du patrimoine
- Les ateliers du comité culturel
- Noël au théâtre à Manhay
- Noël au théâtre à Erezée
- Sorties culturelles
- Un peu de lecture
- La police vous rappelle
- 39ème campagne d'Iles de Paix
- Le proxibus : nouvel horaire
- Handicontact
- Noces de brillant

20 Carnet civil

20 Syndicat d'Initiative

- 1er Salon de la Femme
- Marché de Noël médiéval
- Le Rendez-vous des seniors
- Des nouvelles du Parc Chlorophylle

Heures d'ouverture de la maison communale

Les bureaux de l'administration communale sont accessibles au public :

DU LUNDI AU JEUDI
de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

LE VENDREDI
de 9h à 12h et de 13h30 à 15h

LE SAMEDI
- **service population : de 9h30 à 12h30 - tous les samedis.**
- **service urbanisme : de 9h30 à 12h30 le 1er samedi du mois uniquement**

EDITORIAL

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

A la veille des fêtes de fin d'année, période de réjouissances pour bon nombre d'entre nous, je vous invite à avoir une pensée particulière pour les plus démunis, les personnes seules, âgées ou malades qui vivent à côté de nous. Pourquoi ne pas leur rendre une petite visite, leur témoigner un peu de chaleur humaine. 2008 fut une année difficile, pour beaucoup. L'augmentation du coût de la vie a énormément marqué les ménages.

Au niveau du conseil communal, nous nous sommes efforcés de ne pas augmenter les taxes. Hélas, un décret de la Région Wallonne, nous a obligé à appliquer prochainement le coût vérité en matière de traitement des déchets.

A ce propos, le service relais mis sur pied dans notre commune, pour le ramassage des déchets à domicile, et destiné aux personnes ayant des difficultés pour se rendre au parc à conteneurs (personnes seules, sans moyen de locomotion, ...) rencontre beaucoup de succès. Je voudrais toutefois rappeler à tous ces bénéficiaires, qu'il est obligatoire de trier les déchets avant le passage des ouvriers communaux, faute de quoi, ils ne seront plus enlevés.

Comme chaque année, la commune a procédé à une distribution gratuite de sapins de Noël aux divers comités de villages, afin de leur permettre de décorer au mieux les rues de notre entité, qui, j'en suis sûr, seront encore plus illuminées et plus belles que l'année dernière... Un tout grand merci à tous les bénévoles qui s'en occupent.

Depuis le 29 novembre et jusqu'au 19 janvier 2009, dans le cadre de la campagne "Pas de fête sans Bob", la police effectuera de nombreux contrôles alcootest. Quand on connaît les dangers de la conduite sous influence, on ne peut que recommander la prudence et la prévoyance...

Cette année, notre proxibus sera associé à la fête, lors du réveillon du 31 décembre dans les différents villages de notre commune, afin de ramener les fêtards à bon port. Un toutes-boîtes vous parviendra prochainement pour vous en communiquer l'horaire.

Je terminerai en vous souhaitant, au nom du Conseil communal, du Conseil de l'action sociale, du personnel communal et du CPAS, un joyeux Noël, ainsi qu'une bonne et heureuse année. Que 2009 vous garde en bonne santé, et vous apporte beaucoup de joies.

Bien à vous .

Robert Wuidar,
Bourgmestre.



FERMETURE DES BUREAUX

En cette période de fin d'année, les bureaux de l'administration communale seront fermés :
du 24/12/2008 au 27/12/2008
du 31/12/2008 au 03/01/2009

INFORMATIONS COMMUNALES

LES DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

SÉANCE DU 9 JUILLET 2008

Interlux - Ajout de trois coffrets guirlandes dans le village de Harre

Le Conseil approuve le devis du 2 juin 2008 établi par Interlux pour le placement de trois coffrets guirlandes à Harre, dont le montant s'élève à 603,30 euros HTVA.

Programme Wallo'Net 2 – Maison du tourisme Ourthe et Aisne – Acquisition d'un véhicule

Le Conseil décide de verser la quote-part de 1.250 € sollicitée par la Maison du Tourisme pour l'acquisition d'un véhicule 4 x 4 d'occasion qui sera utilisé par les agents PTP mis à la disposition des Communes pour des travaux d'entretien de chemins.

Communication au Conseil de la délibération du Collège communal concernant des travaux de distribution d'eau à réaliser en urgence

Le Président communique à l'assemblée les décisions prises par le Collège communal en séance des 24/06/2008 et 08/07/2008 concernant des travaux de distribution d'eau au lotissement de la "Hé du Seigneur". Les montants s'élèvent respectivement à 11.149,62 € T.V.A.C. et 1.416,43 € T.V.A.C.

SÉANCE DU 28 AOÛT 2008

Dossier des travaux de construction d'un bâtiment annexe aux infrastructures de Harre en vue de supprimer les modules installés

Le Conseil décide :

- la construction d'un bâtiment annexe aux infrastructures scolaires de Harre qui, eu égard à l'explosion de la population scolaire, a contraint la Commune de Manhay à installer des modules préfabriqués et à diviser des locaux scolaires.
- d'approuver le projet des travaux de construction de ce bâtiment annexe dont le coût est estimé à la somme de 246.878,45 € T.V.A.C. (subsidable à 80%)

Dossier des travaux de construction d'un bâtiment annexe aux infrastructures de Malempré en vue de supprimer les modules installés.

Le Conseil décide :

- la construction d'un bâtiment annexe aux infrastructures scolaires de Malempré en remplacement d'un module préfabriqué existant.
- d'approuver le projet des travaux de construction de ce bâtiment annexe dont le coût est estimé à la somme de 171.903,21 € T.V.A.C. (subsidable à 80%)

Convention Asbl. Atelier Environnement / Commune de Manhay – Assistance à l'entretien du paysage

Le conseil décide d'approuver la nouvelle convention à passer avec l'Asbl. Atelier Environnement, relative à l'assistance à l'entretien du paysage, fixant le coût horaire des prestations à 48 € répartis à concurrence de 24 € à charge de la Commune et le solde, soit 24 €, à charge du client privé.

Dossier des travaux de réfection de la cour de récréation, du préau, des installations sanitaires extérieures et de sécurisation des accès – Ecole de Dochamps

Le Conseil décide :

- la réalisation des travaux de rénovation des accès, de la cour de récréation et de la sécurisation des accès à l'implantation scolaire de Dochamps.
- d'approuver le projet des travaux de cette rénovation dont le coût est estimé à la somme de 72.956,95 € TVAC. (subsidable à 80%)

SÉANCE DU 07 OCTOBRE 2008

Achat d'un nouveau camion – Principe – Cahier des charges – Mode de passation de marché

Le Conseil décide l'acquisition d'un nouveau camion pour le service "Travaux" en remplacement de l'ancien camion MAN datant de 1989.

Dossier actualisé des terrains de tennis à Manhay

Le Conseil décide :

- d'approuver le nouveau dossier des travaux de rénovation de deux terrains de tennis existants et la création d'un troisième terrain à Manhay, dont le coût est estimé à la somme de 263.953,76 € T.V.A.C.-
- d'abandonner le dossier relatif à la construction d'un hall métallique pour couvrir le troisième terrain.

Dossier des travaux d'extension de l'ancienne buvette du football de Dochamps

Considérant que l'ancienne buvette du football de Dochamps, propriété communale, est occupée par le Comité du Village de Dochamps ;

Considérant que ce local nécessite la réalisation de travaux d'extension pour le rendre plus fonctionnel dans la mesure où il est utilisé par les différentes associations

Le Conseil décide le principe des travaux d'extension de l'ancienne buvette du football de Dochamps dont le coût est estimé à la somme de 16.929,35 € T.V.A.C.

TAXES COMMUNALES 2009

L'impôt sur les personnes physiques (IPP) a été maintenu à 7 %. Le montant s'inscrit dans la moyenne provinciale.

Le précompte immobilier ne change pas et reste à 1950.

C'est le minimum indispensable pour prétendre aux subsides de la Région Wallonne.

Ces deux taxes n'ont pas subi de changements depuis 14 ans et ont été fixées jusqu'en 2010.

Malheureusement il n'en est pas de même pour la taxe communale sur la collecte et le traitement des déchets.

Un décret de la R.W. nous oblige à calculer le coût vérité de ce service selon des critères bien définis et de récupérer au moins 80 % du coût en 2009, 85% en 2010 pour atteindre les 100 % en 2013. De ce fait, l'augmentation avoisinera 33% par rapport à 2008, et donc ne cessera d'augmenter de 5 % jusqu'en 2013.

Je tiens cependant à insister sur le fait

que nous distribuerons gratuitement un nombre de sacs suffisant aux ménages. De plus, la prime de fréquentation au parc à conteneurs sera maintenue, alors qu'il n'y a aucune obligation (se rendre au parc à conteneurs est considéré comme un devoir civique), cela atténuera ainsi le coût de la taxe.

Le prix du m³ d'eau a été fixé à 1.85 €. Ici aussi la R.W. nous oblige à établir un plan comptable rigoureux reprenant toutes les dépenses afférant à ce service et de l'appliquer à 100 % du coût réel (CVD : Coût Vérité de Distribution).

Cependant, le Conseil communal ayant dénoncé le contrat qui le liait à la S.P.G.E., le C.V.A. (Coût Vérité Assainissement) ne sera plus appliqué. Pour une famille qui consommait 100 m³ par an, cela entraîne une réduction de 150 € par an.

Depuis de nombreuses années les

habitants de la commune de Manhay ont bénéficié de tarifs particulièrement favorables (surtout pour l'eau). La R.W. a estimé devoir mettre toutes les communes à égalité, et fixer les taxes suivant ses critères, sans laisser la moindre latitude aux communes.

Ces deux dernières taxes ont été votées à l'unanimité, sans gaité de cœur, par les conseillers de Manhay.

Je me dois de remercier les conseillers de la minorité de s'être associés à cette triste obligation.

Ils auraient pu créer un débat (c'est le rôle de la minorité face à des augmentations de taxes qu'elle juge injustifiées), mais comme nous, et à leur grand regret, ils ont été face à la dure réalité des chiffres.

Il m'arrive parfois de penser que l'autonomie communale "fout le camp"...

G. WILKIN,
Echevin des Finances.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

RAPPEL

L'incinération des déchets à domicile, une pratique dangereuse et interdite !

L'incinération des déchets à domicile est illégale et présente de nombreux dangers.

Les résidus de l'incinération (les fumées et les cendres volantes) retombent à proximité, et affectent directement le pollueur et son voisinage !

Les cendres et fumées contiennent de nombreuses substances toxiques. Même brûler des papiers-cartons présente des risques. On retrouve des encres toxiques et du chlore dans les déchets de papier.

CES SUBSTANCES SONT DANGEREUSES POUR :

• **L'environnement :**

Elles participent au phénomène de pluies acides, à la production d'ozone, au réchauffement de la planète par l'effet de serre, ...

• **La santé :**

Les fumées sont irritantes pour les voies respiratoires. Les dioxines et les furanes sont cancérigènes. Les métaux lourds sont toxiques.

• **Les cheminées :**

Les gaz corrosifs peuvent endommager l'intérieur des poêles et des cheminées.

C'est pour éviter tous ces dangers que les incinérateurs publics sont équipés de coûteux systèmes d'épuration des fumées.

Notre environnement est source de richesse. Le développement du tourisme rural procure de plus en plus, un revenu complémentaire à certains habitants. L'incinération des déchets nuit à l'image de marque de notre commune.

« Ensemble, respectons notre environnement ! »

ENVIRONNEMENT

Quelles SOLUTIONS pour les déchets d'AMIANTE-ciment ?

En tant que particulier, vous pouvez dorénavant apporter les déchets d'amiante-ciment au parc à conteneurs.

Coût : 9,50 € *, le sac de 140 litres à double paroi, en vente à l'administration communale.

Les obligations légales :

Les déchets d'amiante-ciment sont des déchets dangereux. Vu les risques qu'ils représentent pour la santé et l'environnement, ils doivent être conditionnés de manière spécifique et confiés à une filière agréée.

Les déchets concernés :

- les ardoises artificielles ;
- les plaques ondulées ;
- les anciennes conduites ou tuyaux ;
- les panneaux de revêtement ;
- les pots de fleurs ;
- ...



Solutions pour les particuliers :

1. Pour les petites quantités, vous pouvez déposer les déchets d'amiante-ciment au parc à conteneurs pour autant qu'ils soient emballés dans des sacs à double paroi, fermés. Ces sacs de 140 litres sont en vente à l'administration communale ou sur chacun des 5 centres Idelux (coût : 9,50 € /sac*, ce prix comprend également les coûts d'élimination de l'amiante).

2. Pour des quantités plus importantes ou des déchets de **grandes dimensions**, 3 contenants sont disponibles (à ces prix, il convient d'ajouter 109,00 € / To tvac - coût d'élimination) :

- le big bag de 1 m³ : 9,30 € / big bag tvac ;
- le dépôt bag «tôles ondulées» : 17,20 € / d. bag tvac ;
- le dépôt bag «grand volume» de 10 m³ : 87 € / d. bag tvac.

Ces contenants sont disponibles dans chacun des 5 centres Idelux. Une fois remplis, ces contenants ne peuvent pas être déposés au parc à conteneurs, ils doivent être rapportés dans un des 5 centres Idelux.

Solutions pour les PME :

Les contenants sont disponibles dans chacun des 5 centres Idelux :

- Solution forfaitaire : le sac «double paroi» de 140 litres : 9,50 € /sac tvac* (coût élimination compris)
- Solution «au poids» :
 - le big bag de 1 m³ : 9,30 € / big bag tvac* ;
 - le dépôt bag «tôles ondulées» : 17,20 € / d. bag tvac* ;
 - le dépôt bag «grand volume» de 10 m³ : 87 € / d. bag tvac* ;
 - + coût d'élimination : 109,00 € / To tvac*.

Une fois remplis, ces contenants ne peuvent pas être déposés au parc à conteneurs, ils doivent être rapportés dans un des 5 centres Idelux.



5 centres Idelux à votre service :

- Bertrix - parc à conteneurs - lieu-dit «Le Rouvrou» : 061 41 11 77
- Habay - centre de traitement - zoning des Coeuvin's : 063 42 00 44
- Manhay - station de transfert - zoning industriel de Dochamps : 080 41 85 13
- Saint-Vith - hall de tri - zoning industriel II : 080 22 63 14
- Tenneville - centre de traitement - route de Beausaint, n°3 à Champlon : 064 45 01 11



* : tarifs en vigueur au 1^{er} septembre 2008.

Arbre isolé



Veillons à notre patrimoine naturel!

Haie libre



Les haies, bandes boisées,
alignements d'arbres (d'essences indigènes)
et

Haie simple



les arbres remarquables
à savoir les arbres classés ou isolés
(d'au moins 30 ans)
ainsi que les arbres corniers
ou de limites.

Alignement d'arbres



ne peuvent pas être détruits
sans l'obtention préalable
d'un permis d'urbanisme

Haie simple



Bande boisée



Haie avec hautes tiges



Idéalement, l'entretien est effectué entre le 1 octobre et le 30 mars pour éviter les périodes nidification.

	Entretien normal autorisé
Haie taillée	- taille une ou plusieurs fois par an.
Haie libre	- taille latérale - recépage occasionnel si survie non compromise (protection contre bétail !).
Bande boisée	- taille latérale - taille de formation - recépage occasionnel du bourrage si survie non compromise (protection contre bétail !).
Alignement d'arbres	- élagage de branches mortes - taille de formation et d'entretien sans modification de l'aspect général.
Arbre remarquable:	- élagage de branches mortes - taille de formation et d'entretien sans modification de l'aspect général.

Essences indigènes: aubépine, aulne, bouleau, bourdaine, cerisier à grappes, charme, châtaignier, chêne, cognassier, cornouiller, églantier, érable, framboisier, frêne, fusain, genêt, griottier, groseillier, hêtre, houx, merisier, myrobolan, néflier, nerprun, noisetier, noyer, orme, peuplier (blanc, grisard, tremble), poirier, pommier, prunellier, prunier, robinier, ronce, saule, sorbier, sureau, tilleul, troène, viorne

Les permis octroyés veilleront à limiter l'érosion de ce patrimoine naturel.

Pour plus de renseignements, contactez votre administration communale ou la Division de la Nature et des Forêts (084 220343)

LA SEMAINE DE L'ARBRE FÊTE SES 25 ANS !

Cette année l'opération « Un enfant, un arbre » organisée par la Commune de Manhay s'est vue jumelée avec l'opération « Les 25 ans de la semaine de l'arbre » organisée en collaboration avec le Ministère de la Région wallonne .

«Un enfant, un arbre»

En effet, dans la continuité des années précédentes, nous avons eu le plaisir d'accueillir dans la salle du Conseil, les parents et leurs bébés nés entre le 1er novembre 2007 et le 31 octobre 2008.

Pour rappel, cette action a pour but de renouer avec une vieille tradition : planter un arbre à l'occasion d'une naissance.

Ce samedi 29 novembre le Collège communal offrait donc un arbre fruitier et un diplôme de parrainage à chacun des 29 bébés nés dans la Commune.



« Les 25 ans de la semaine de l'arbre »



En même temps avait lieu au garage de l'Administration Communale, la distribution de plants aux particuliers. Cette action était menée en collaboration avec le Ministère de la Région wallonne qui nous a fourni pas moins de 1.575 arbres et arbrisseaux de 26 essences différentes ainsi qu'une brochure résumant les 25 ans d'existence de la Semaine de l'arbre.

Cette distribution a été menée à bien avec la participation d'Agents de la Division Nature et Forêts et d'ouvriers communaux qui ont prodigué divers conseils de plantation et d'entretien.



VOUS AVEZ BESOIN D'UNE AIDE-MÉNAGÈRE ?

L'entreprise titres-services "Ménage & Vous" propose des activités de nettoyage et de repassage à votre domicile à un prix démocratique.

Coût à partir du 01/01/2009 : 7,50 € par heure déductible fiscalement (5,25 € par heure avec déductibilité fiscale ou crédit d'impôt).

VOUS CHERCHEZ UN TRAVAIL D'AIDE-MÉNAGÈRE ?

L'entreprise "Ménage & Vous" attend vos candidatures aux fins de créer une réserve de recrutement de personnel qualifié.

Agence Locale pour l'Emploi asbl
Tél. 086/45.03.20

Voie de la Libération 4
du lundi au vendredi de 9h à 11h30 ou sur rendez-vous

6960 MANHAY



Les animations du premier lundi du mois reprendront dès la réouverture des bâtiments de l'ancienne gare du vicinal dans les locaux de la Halte- Garderie.



En collaboration avec d'autres services compétents dans le cadre de la petite enfance diverses activités pourront être proposées : Coin lecture, psychomotricité, portage, massage, ... Vos idées restent les bienvenues.

Pour tous les parents d'enfants âgés de 15 à 30 mois, l'ONE organise deux fois par an un dépistage gratuit de la vue. Prochaine séance le 20 avril 2009.

Dans notre commune, deux tournées de car sont proposées :

Le 2ème mercredi du mois

Dochamps (8h30 : 1x/2), Lamormenil (9h00), La Fosse (9h30), Grandmenil (10h), Manhay (10h55), Malempré (12h45), Odeigne (13h45).

Le 3ème jeudi du mois

Deux-Rys (13h30), Harre (14h15), Vaux-Chavanne (15h30)



Berthe Renard – Infirmière ONE 0499.572.560

“ACCUEIL ASSISTANCE” ET MA COMMUNE : UN PARTENARIAT UTILE À L'APPROCHE DE L'HIVER!



A l'entrée de l'hiver, les maladies infantiles saisonnières refont leur apparition. En tant que parent, vous pouvez vous retrouver dépourvu face à une situation qui vient perturber votre vie familiale et professionnelle. C'est la raison pour laquelle votre commune vous propose une solution de choc : une association efficace avec un service de garde d'enfants malades à domicile : "Accueil Assistance".

"Accueil Assistance", c'est un service professionnel qui propose trois métiers : la garde d'enfants malades à leur domicile, la veille d'enfants en milieu hospitalier et le remplacement de personnel en milieu d'accueil. Votre commune est partenaire! Grâce à ce partenariat, elle vous fait bénéficier d'une réduction financière lorsque vous faites appel au service. Les assistantes n'ont hélas pas le pouvoir de faire disparaître d'un coup de baguette magique la mala-

die de votre enfant, mais elles vous garantissent une présence réconfortante, chaleureuse et responsable auprès de lui, et ce pendant votre absence.

La collaboration entre votre commune et "Accueil Assistance" vous facilite l'accès à ce service de proximité et de qualité. Vous partez travailler l'esprit tranquille et votre enfant se trouve entre de très bonnes mains. Merci ma Commune!

Rien de plus facile pour faire appel au service : composez le 063/24.24.40 ou 41 et vous recevrez toutes les informations que vous souhaitez obtenir. Vous pouvez aussi visiter le site de l'ASBL qui organise ce service :

www.promemploi.be

FORMATION PERMIS DE CONDUIRE : LES COURS THÉORIQUES



Une partie des participants, en compagnie des formateurs, de la Présidente du CPAS et de l'Echevin de la Jeunesse.

Le Collège communal, en collaboration avec le Centre Public d'Action Sociale a organisé du 27 au 31 octobre, une formation à l'examen théorique du permis de conduire.

Les cours dispensés par un formateur du FORCA ont réunis quinze jeunes désireux d'approfondir leurs connaissances du code de la route.

Benoît LESENFANTS.

DES NOUVELLES DE NOS ÉCOLES

La bataille des livres à l'école communale de Grandmenil.



Organisée au départ de la Suisse et relayée par la Communauté française de Belgique, cette bataille rassemble des jeunes de 8 à 12 ans issus de différents pays francophones répartis à travers le monde. Ces jeunes lecteurs se livreront bataille tout au long de cette année scolaire au travers de quiz internationaux portant sur une trentaine de livres.



La journée sportive

Les élèves de 5^{èmes} et 6^{èmes} des écoles communales de Manhay (Harre, Grandmenil, Oster, Dochamps, Malempré et Vaux-Chavanne) ont participé activement à la campagne d'orientation sportive intitulée "En sport aussi, une ardeur d'avance", organisée par la Province (SDAC).



Chaque enfant a réalisé 8 tests d'aptitudes physiques. Les résultats seront communiqués ultérieurement.

Hormis l'importance évidente d'une pratique sportive régulière, l'aspect Santé a également été abordé au travers d'une saynète proposée par le Département Prévention-Santé.



Les enfants, très motivés, ont beaucoup apprécié cette journée, positive à tous niveaux.

LE GOÛTER ANNUEL DES AÎNÉS



Voici un extrait du discours de la présidente :

« Douze mois déjà, douze mois au cours desquels la jeune présidente que je suis, jeune dans la fonction je veux dire, a dû se rendre compte que la patience et la ténacité sont des qualités indispensables dans la vie d'un mandataire public. L'année passée, je vous ai parlé de notre espace informatique et de la mise en place d'un service de proximité « petits boulots à domicile ».

Comme chaque année les aînés de la commune de Manhay se sont retrouvés pour le goûter organisé par le CPAS.

La présidente a remercié toutes les personnes qui se sont dévouées pour cette fête, le personnel du CPAS, les conseillers et les bénévoles. Elle a remercié également les autorités communales pour leur présence. Comme les autres années, il y avait tout ce qu'il fallait pour passer un bon moment, à manger et à boire, à danser et à chanter avec en animation musicale le chanteur JJ LIONEL (chanteur de la « Danse des canards »).

« Mais tout vient à point à qui sait attendre. Donc, il est plus que temps de prévenir vos petits-enfants ou petits voisins, ils n'ont qu'à bien se tenir, vous serez bientôt des pros de l'informatique. Effectivement, les ordinateurs sont en commande et pourront être installés dès que les travaux à l'ancienne gare vicinale seront terminés, c'est-à-dire d'ici la fin de l'année.

« Quant aux petits boulots, nous attendons patiemment l'agrément de la région wallonne pour pouvoir commencer. D'autres projets sont à l'étude, tel un jardin social, un verger conservatoire pour remettre à l'honneur les valeurs d'autrefois parce que, conjoncture économique oblige, il faut réapprendre à consommer moins de produits tout prêts et trop chers. Enfin, le projet de construction du bâtiment du CPAS avance bien, et pourra bénéficier en partie d'un financement de la région wallonne. Cela nous permettra de vous accueillir dans un espace plus convivial et plus confidentiel aussi. »



L'ESPACE CITOYEN INFORMATIQUE DU CPAS

Dès la fin des travaux à l'ancienne gare vicinale, l'Espace citoyen informatique ouvrira ses portes.

Les formations seront organisées par groupes de 8 personnes (1 PC par personne), en session de 3 heures. La durée des formations variera en fonction de l'avancement de chaque groupe, de façon à ce que chacun puisse évoluer à son rythme.

Le premier module de cette formation consistera en la découverte de l'ordinateur.

Le second module : initiation à l'Internet (naviguer sur le web, envoyer, recevoir des courriers électroniques,...)

Le troisième module : utilisation du lecteur de cartes d'identité électroniques (achats via internet, formalités administratives diverses, ...).

En fonction de la demande, d'autres modules pourraient voir le jour.

Une réunion d'informations publique sera organisée en temps utile. Plus de détails vous parviendront via un « toutes-boîtes » dès que la date d'ouverture sera fixée.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter Anne Mottet au 0498/261133 ou Claudy Huet au 0498/973957, qui se feront un plaisir de vous répondre.

A très bientôt !

LA VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE A MANHAY

LES JOURNÉES DU PATRIMOINE EN PHOTOS



Cette année, les journées du patrimoine dont le thème était "Quand patrimoine et culture se rencontrent", ont eu lieu les 13 et 14 septembre à l'initiative de l'échevinat de la culture.

L'inauguration de ces journées a eu lieu dans les locaux de la Bibliothèque d'Odeigne, en présence des autorités communales. Une réception y était offerte par le syndicat d'initiative.



A cette occasion, Joseph Bosmans, Bourgmestre honoraire de notre commune a été tout spécialement félicité pour le trentenaire du fond d'histoire communal, dont il fut l'instigateur, et qui peut être consulté à la bibliothèque à Odeigne.



Lors de ces deux jours, plusieurs artistes locaux ont exposé leurs réalisations dans divers endroits typiques de la commune, habitations privées, église, granges, ...

Promenade culturelle et barbecue ont été organisés à Malempré.

Ce week-end dédié au patrimoine culturel, s'est clôturé par un concert de la chorale des Chœurs du Bois du Pays en l'église de Vaux-Chavanne.



LES ATELIERS DU COMITÉ CULTUREL

L'atelier COUTURE a lieu les 1er et 3ème mercredis du mois à l'école d'Oster de 18h30 à 21h30.

L'atelier BIJOUX reprendra lorsque le comité disposera d'un local à l'ancienne gare vicinale.

NOËL AU THÉÂTRE À MANHAY

Lundi 22 décembre 2008 à 15 h
 Salle de Grandmenil, Voie Habbotte 5
 Spectacle pour enfants de 6 à 12 ans
« Tour de cochon » par la compagnie Transhumance asbl

Histoire sans parole pour deux personnages clownesques :

Une femme, un homme qui luttent pour avoir du travail, pour avoir le pouvoir, pour survivre, pour avoir de l'argent. Le spectacle raconte en quelques tableaux l'ascension sociale et financière fulgurante de l'un et la chute vertigineuse dans la précarité de l'autre et interroge par là sur certains mécanismes sociaux et certains comportements humains.

Un questionnement plein d'humour sur le sens et les valeurs de notre monde sous la forme d'une fable onirique et burlesque qui se termine...à cœur ouvert.

Détails pratiques : Entrée : 5 € ou 3 chèques culture à 1.50 € - Familles nombreuses : 2 chèques culture

Durée : 50 minutes

Goûter offert après le spectacle : gaufres et chocolat chaud



NOËL AU THÉÂTRE À EREZÉE

Pour les tout-petits, le samedi 27 décembre 2008 à 15 h,
 Entrée : 5 € ou 3 chèques culture à 1.50 € - Familles nombreuses : 2 chèques culture - Durée 45 min

Cette année, le spectacle proposé à Manhay s'adresse aux enfants âgés de 6 à 12 ans.

Afin de permettre aux plus petits d'assister également à un spectacle, nous avons réservé 10 places dans le bus « Noël au théâtre » à destination d'Erezée. Départ à 14h25 de la Maison communale de Manhay.

Ne tardez pas à réserver vos places et vos chèques culture auprès de Maggy Van Lerberghe au 086/455439 (de préférence entre 17 et 22h00).

"Umusegnyi, par la troupe Iota" Spectacle de danse contemporaine

Kala Neza entre, raconte, danse, range, place, déplace, joue, construit...

Ses tissus et ses objets qu'elle sort et range au gré de son voyage nous transportent dans un univers où la musique et la lumière rythment la traversée du désert.

Elle nous fait découvrir la vie des nomades dans sa langue et dans la nôtre ;

Elle nous invite pour un instant dans l'intimité d'une tente.

Le temps d'un sourire, le temps d'un adieu et la vie reprend...



Pour les spectacles de Manhay et Erezée, une réduction d'1euro 50 est offerte par le comité culturel aux enfants dont les parents ou grands-parents sont domiciliés dans la commune, sur présentation du bon ci-dessous dûment complété.

Réduction d'1.50 € (soit 1 chèque culture) à valoir sur le spectacle « Tour de Cochon », à l'occasion de la journée « Noël au théâtre » à **Manhay le 22 décembre 2008.**

Valable pour les enfants de 6 à 12 ans de la famille domiciliée

Nom	Prénom	Date de naissance
.....
.....
.....

Réduction d'1.50 € (soit 1 chèque culture) à valoir sur le spectacle Umusegnyi », à l'occasion de la journée « Noël au théâtre » à **Erezée, le 27 décembre 2008.**

Valable pour les enfants de 2.5 à 5 ans de la famille domiciliée

Nom	Prénom	Date de naissance
.....
.....
.....

RESERVATION : Maggy Van Lerberghe – 086/45.54.39 OU Anne MOTTET - 0498/26.11.33

LE COMITÉ CULTUREL VOUS INVITE À SES SORTIES CULTURELLES

Spectacles, représentations théâtrales, ...

Nous réservons régulièrement des places pour les activités de la Maison de la Culture de Marche et des environs.

Ces places seront à la disposition de tous sur **réservation** auprès de **Maggy Van Lerberghe** au **086/455439** (entre 17h et 22h — si absente ne pas laisser de message s.v.p.).

Possibilité de covoiturage.

Théâtre / Humour

NOCES DE VENT par le Théâtre

Loyal du Trac

Un vent de folie souffle sur un repas de famille... Quatre mariages, un enterrement et des fous rires à n'en plus finir ! Une comédie ébouriffée avec huit cabotins dont Eric De Staercke.

Vendredi 6 février 2009 à 20h15 |

Maison de la Culture | Marche-en-Famenne

Adultes: 20 € ou 11 chèques culture | Etudiants et demandeurs d'emploi: 15 € ou 7 chèques culture | Article 27: 1,25 €

Théâtre

TOUT AU BORD par le Théâtre Le Public

Que faire lorsque vos enfants, devenus grands, quittent la maison ? Réponse avec Marie-Paule Kumps et Bernard Cogniaux. Une confiserie délicate et bouleversante, mise en scène par Pizzuti.

Vendredi 13 mars 2009 à 20h15 |

Maison de la Culture | Marche-en-Famenne

Adultes: 13,5 € ou 7 chèques culture | Etudiants et demandeurs d'emploi: 7,5 € ou 3 chèques culture | Article 27: 1,25 €

Musique / Théâtre

PIERRE ET LE LOUP de Sergueï Prokofiev, par l'orchestre Acalux « Pierre et le loup » de Prokofiev est un conte musical dont le dessein est de faire découvrir aux enfants certains instruments de l'orchestre. Une œuvre indémodable !

Dimanche 1er février 2009 à 15h |
Maison de la Culture | Marche-en-Famenne

Adultes : 7 € ou 4 chèques culture | Enfants : 5 € ou 3 chèques culture | Article 27 : 1,25€

Théâtre

ÇA... par la Compagnie des Mutants

Un spectacle de music-hall sur le sexe dans tous ses états. Un petit bijou pour aborder le sujet de manière ludique et décomplexée. Les jeunes s'amusent, les adultes en redemandent...

Vendredi 13 février 2009 à 20h15 |

Maison de la Culture | Marche-en-Famenne

Adultes: 13,5 € ou 7 chèques culture | Etudiants et demandeurs d'emploi: 7,5 € ou 3 chèques culture | Passe Jeunes : 6,5 € | Article 27: 1,25 € | Possibilité d'associer ce spectacle à un repas au restaurant : plus d'infos au 084/32.73.86.

UN PEU DE LECTURE

Réédition de "Vive la guerre" d'Albin Georges

Voici bientôt 10 ans, Albin GEORGES publiait "La Glèbe" sous le pseudonyme d'A.-G. Terrien, un récit de 510 pages retraçant la vie des paysans ardennais dans les années 90. Ce roman a connu un énorme succès puisqu'à ce jour 6.000 exemplaires ont été vendus.

Quatre ans plus tard, A. GEORGES sortait un nouveau roman intitulé "Vive la guerre". Celui-ci connaît un succès semblable au premier. Épuisé depuis plus d'un an, il vient d'être réédité, atteignant lui aussi 6.000 exemplaires en trois éditions.

Contrairement à ce que son titre pourrait faire penser, "Vive la guerre" est le récit pacifiste d'une enfance paysanne ardennaise durant

l'Occupation. On y retrouve le petit monde d'Engreux et sa galerie de personnages truculents chers aux lecteurs de "La Glèbe". Dans un premier temps, le village semble épargné par la violence et la misère qui s'abattent sur le monde. Les Allemands s'y montrent rarement, les étables et les basses-cours bien garnies éloignent le spectre de la famine, les mâles du coin continuent à rêver aux rondeurs d'une flamboyante Julie-la-Rousse. En dehors de l'absence de quelques habitants prisonniers en Allemagne, la vie s'écoulerait presque normalement, si du moins l'on peut parler de normes en évoquant ce microcosme où se côtoient et s'affrontent braconniers, forgerons aux muscles d'airain, paysans astucieux et bûcherons légendaires, sous l'autorité discutée du triangle classique des notables : le curé, l'instituteur et le notaire.

Au fil des saisons, ponctuées par les fêtes religieuses, l'étau de la guerre se resserre lentement sur le village...



Ce roman édité par Memory Press est en vente en librairie au prix de 22 euros.

Pour tout renseignement —
Tél. 086/45.53.55

LA POLICE VOUS RAPPELLE



La police Famenne-Ardenne participera activement à la campagne « Bob » du 29 novembre 2008 au 19 janvier 2009 parce que :



Vous devez savoir que :

- ☞ **dès 0,5 gr alcool/litre sang, vos capacités à conduire diminuent** (moins attentif, réduction du champ de vision, allongement du temps de réaction, somnolence, surestimation de soi, prise de risques...) **même si vous ne vous sentez pas ivre.**
- ☞ **le risque d'accident mortel est multiplié par**
 - 2,5 avec un taux d'alcool de 0,5 ‰**
 - 4,5 avec un taux de 0,8 ‰**
 - 16 avec un taux de 1,5 ‰...**
- ☞ **chez nous, 18% des accidents avec lésions corporelles sont liés à une conduite sous influence de l'alcool, soit une augmentation de 5% en 3 ans !**

**Prendre le volant après avoir bu n'est JAMAIS une bonne idée,
Choisissez TOUJOURS un BOB !**

Un conseil de :



39ÈME CAMPAGNE D'ILES DE PAIX - 16, 17 ET 18 JANVIER 2009

Si tu apprends à pêcher...

Si tu apprends à pêcher tu mangeras toute ta vie. Cette formule bien connue symbolise depuis des années la démarche de coopération d'Iles de Paix. Elle portera la campagne 2009 de l'association.

Ce message le rappelle : la dimension formation est essentielle dans toute intervention d'Iles de Paix. Formation technique et professionnelle, bien sûr, mais aussi, plus largement, renforcement des capacités des gens à analyser leur situation, leur environnement, à s'engager pour le changement, à prendre en charge leur développement économique et social.

C'est qu'Iles de Paix ne pratique pas l'assistance, mais appuie ses partenaires du Sud dans la réalisation de leurs propres projets. Ceux-ci demeurent

aux commandes de leurs initiatives. Iles de Paix ne vient qu'en appoint, par des appuis divers, notamment techniques et financiers, qui permettent de faire sauter certains blocages, d'ouvrir aux gens de nouvelles perspectives.

L'association est active, en Afrique (Bénin, Burkina Faso et Mali) et en Amérique latine (Equateur et Pérou), dans des communes rurales particulièrement défavorisées. Les gens y vivent une grande précarité : malnutrition, revenus incertains, services de base déficients.

Les interventions portent en priorité sur le développement agricole, l'ouverture à de nouveaux métiers pour des revenus mieux assurés et l'amélioration du contexte général dans lequel vivent les populations : accès à

l'eau potable, aux soins de santé, à l'éducation pour tous les enfants, etc.

La campagne 2009 permettra à Iles de Paix de poursuivre le soutien à neuf programmes de développement : plus de 150 000 personnes sont concernées. L'association vous invite à faire bon accueil à ses bénévoles et même à rejoindre, si vous le pouvez, l'équipe campagne de votre localité.

Les bénévoles d'Iles de Paix vous proposeront des modules et des cartes postales (5€ le sachet).

Vous pouvez aussi verser un don au CCP 000-0000049-49 (déduction fiscale dès 30 € par an).

Pour en savoir plus sur Iles de Paix ou rejoindre une équipe campagne : www.ilesdepaix.org ou 085 23 02 54, Pierre-Yves GILLET.

NOUVEL HORAIRE DU PROXIBUS À PARTIR DU 01/01/2009

PROXIBUS MANHAY CIRCUIT DE DOCHAMPS								
	LUNDI		MERCREDI		JEUDI		VENREDI	
Arrêts	Aller ↓	Retour ↑	Aller ↓	Retour ↑	Aller ↓	Retour ↑	Aller ↓	Retour ↑
MANHAY	Départ 13H15	Arrivée 16H10	Départ 13H15	Arrivée 16H10	Départ 08h15	Arrivée 11H00	Départ 13h15	Arrivée 16H10
DOCHAMPS - LAVOIR - MIROIR - TEC	13H30	15H52	13H30	15H52	08H30	10H45	13H30	15H52
LAMORMENIL - TEC	13H35	15H47	13H35	15H47	08H35	10H38	13H35	15H47
FREYNEUX - TEC - EGLISE	13h39	15H43	13H39	15H43	08H39	10H32	13H39	15H43
OSTER - ECOLE - EGLISE	13H42	15H40	13H42	15H40	08H42	10H29	13H42	15H40
LA FOSSE - TEC	13H45	15H37	13H45	15H37	08H45	10H26	13H45	15H37
GRANDMENIL - TEC - EGLISE - TANK	13H48	15H34	13H48	15H34	08H48	10H23	13H48	15H34
MANHAY - SPAR - POSTE - GARE	13H52 Arrivée	15H30 Départ	13H52 Arrivée	15H30 Départ	08H52 Arrivée	10H20 Départ	13H52 Arrivée	15H30 Départ

PROXIBUS MANHAY CIRCUIT DE HARRE								
	LUNDI		MERCREDI		JEUDI		VENREDI	
Arrêts	Aller ↓	Retour ↑	Aller ↓	Retour ↑	Aller ↓	Retour ↑	Aller ↓	Retour ↑
MANHAY	Départ 12H25	Arrivée 15H10	Départ 12H25	Arrivée 15H10	Départ 09H35	Arrivée 12H25	Départ 14H32	Arrivée 17H35
CHAMP DE HARRE	12H40	14H58	12H40	14H58	09H50	12H08	14H45	17H20
LA FANGE - TEC	12H41	14H57	12H41	14H57	09H51	12H07	14H46	17H18
ST ANTOINE - TEC	12H43	14H55	12H43	14H55	09H53	12H05	14H49	17H14
FAYS - TEC	12H45	14H53	12H45	14H53	09H55	12H03	14H51	17H12
ROCHE A FRENE	12H50	14H48	12H50	14H48	10H00	11H58	14H53	17H09
DEUX RYS - TEC - Ecole - TEC	12H54	14H45	12H54	14H45	10H04	11H55	14H58	17H05
HARRE - EGLISE - TEC	12H58	14H40	12H58	14H40	10H08	11H50	15H03	17H00
CHENE AL PIERRE - CHAUSSEE ROMAINE	13H04	14H36	13H04	14H36	10H14	11H46	15H08	16H56
MANHAY - SPAR - POSTE - GARE	13H10 Arrivée	14H30 Départ	13H10 Arrivée	14H30 Départ	10H20 Arrivée	11H40 Départ	15H13 Arrivée	16H50 Départ

PROXIBUS MANHAY CIRCUIT DE ODEIGNE- MALEMPRE								
	LUNDI		MERCREDI		JEUDI		VENREDI	
Arrêts	Aller ↓	Retour ↑	Aller ↓	Retour ↑	Aller ↓	Retour ↑	Aller ↓	Retour ↑
MANHAY	Départ 13H55	Arrivée 16H50	Départ 13H55	Arrivée 16H50	Départ 08H55	Arrivée 11H38	Départ 13H55	Arrivée 16H50
ODEIGNE - MOULIN - TEC - BIBLIOTHEQUE	14H10 14H12 14H13	16H40 16H38 16H37	14H10 14H12 14H13	16H40 16H38 16H37	09H10 09H12 09H13	11H26 11H24 11H23	14H10 14H12 14H13	16H40 16H38 16H37
MALEMPRE - ECOLE - EGLISE - BAS	14H20 14H21 14H22	16H30 16H29 16H28	14H20 14H21 14H22	16H30 16H29 16H28	09H19 09H20 09H21	11H16 11H15 11H14	14H20 14H21 14H22	16H30 16H29 16H28
XHOUT SI PLOUT	14H24	16H26	14H24	16H26	09H24	11H11	14H24	16H26
VAUX-CHAVANNE	14H28	16H22	14H28	16H22	09H28	11H07	14H28	16H22
MANHAY - Poste - SPAR	14H30 Arrivée	16H20 Départ	14h30 Arrivée	16H20 Départ	09H30 Arrivée	11H05 Départ	14H30 Arrivée	16H20 Départ

HANDICONTACT : JOURNÉE DE SENSIBILISATION SUR LE THÈME DE LA DIFFÉRENCE ET DU HANDICAP



Deux journées de sensibilisation au handicap ont été organisées les 6 et 7 novembre pour toutes les écoles primaires communales.

Durant ces deux journées les enfants ont pu participer à quatre ateliers animés par l'AWIPH, Natagora et Surdimobil.



Ces animations ont permis aux enfants de s'ouvrir au monde du handicap et de vivre, l'espace d'un instant, de manière ludique, des situations "handicapantes".

Se déplacer en ayant les yeux bandés, se déplacer dans un fauteuil roulant, apprendre quelques gestes dans le langage des signes, apprendre à jouer en étant aveugle, en étant sourd, etc...

Ces journées ont apporté une contribution à une modification des images stéréotypées sur le handicap. La tolérance, le civisme, contribuent à apprendre à vivre avec la différence, à contrôler sa peur de l'autre et expérimenter la solidarité.



REFERENT DE PROXIMITE = HANDICONTACT

Annick SEPULT
086/45.03.10 OU
0497/90.18.95



NOCES DE BRILLANT



Le samedi 04 octobre dernier, Jean Dejasse et Jeanne Mestdagh d'Odeigne ont été reçus à la maison communale à l'occasion de leurs 65 ans de mariage.

CARNET CIVIL

Nous saluons la venue parmi nous de :

Mathis MARTIN de Manhay Jérôme GAILLARD de Harre
Nathan HENRARD de Malempré Valentin MEYNAERT de Chêne-al'Pierre
Hugo LARDINOIS de Manhay Mia BRUCK de Deux-Rys
Lucas CAMBIER de Chêne-al'Pierre

Nous regrettons la disparition de :

Ida BASTIN de Haute Monchenoule
Rosa REMY de Grandménil

Nous nous joignons au bonheur de :

Pascal BONFOND de Malempré
Et Virginie DUSZA de Malempré

Antoine LESPAGNARD de Vaux-Chavanne
Et Nathalie MARTIN de Vaux-Chavanne

Lucas GOFFIN de Manhay
Et Catherine MICHEL de Manhay

SYNDICAT D'INITIATIVE de Manhay A.S.B.L.



Siège social : Syndicat d'Initiative de Manhay - Voie de la Libération, 4 – 6960 MANHAY
E-mail : info@simanhay.be - Web : <http://www.tourisme-manhay.be>

Personne de contact à l'administration communale : Brigitte Lespagnard – 086/21.99.62

1^{ER} SALON DE LA FEMME À MANHAY

Le 18 octobre dernier, le 1er salon de la femme de Manhay, a été inauguré par M. René Collin, député provincial ayant le tourisme dans ses attributions, en présence des autorités communales.

Un beau succès pour une Première...900 visiteurs, surpris par le décor, intéressés par les exposants, ravis par les défilés.

L'ambiance y fut chaleureuse...Et bon enfant malgré quelques lacunes...c'était une Première pour le S.I. aussi !

Pour la prochaine édition (probablement en 2009), nous essayerons de nous améliorer avec davantage d'espace, un meilleur support musical ...et VOS suggestions, idées, remarques...

Un grand « Merci » à Monsieur Wuidar et aux membres du Collège pour la confiance qu'ils ont accordée au Syndicat d'Initiative dans la réalisation de cette manifestation. Un grand « Merci » à tous nos sponsors locaux et officiels... Un énorme « Merci » à Monsieur Adam et Monsieur Gaspard pour leur travail et...leur patience ainsi qu'à tous les volontaires qui nous ont épaulés.

Un Salon original, une belle expérience dont vous trouverez photos et vidéos sur Ardennes-info.be, sur [Ardennesmagazine](http://Ardennesmagazine.be), Vlan.be, [Vers l'avenir](http://Vers l'avenir.be) et sur le site simanhay.be

Pour vos remarques et suggestions : martine_strens@hotmail.com
info@simanhay.be
brigitte.lespagnard@manhay.org



MARCHÉ DE NOËL MÉDIÉVAL

Le **14 décembre 2008 de 10h à 19h à la salle de L'entente à Manhay.**

De VRAIS ARTISANS locaux (arts et produits de bouche), des SPECTACLES MEDIEVAUX et cette année des ANIMATIONS CREATIVES plus spécifiques au Moyen-âge pour petits et grands. Ne manquez pas cette occasion d'apprendre en vous amusant...Bienvenue à toutes et à tous.

Entrée gratuite.

Bar et petite restauration en permanence.
Contact : 0498/ 53 75 57 - 086/ 21 99 62

LE RENDEZ-VOUS DES SENIORS

En projet pour février 2009 : le "Rendez-vous des Seniors" : repas festif en collaboration avec les clubs des 3x20 de la Commune.

D'ores et déjà bienvenue à toutes et à tous.

Martine Van de Lanoitte – 0498/53 75 57

DES NOUVELLES DU PARC CHLOROPHYLLE

Informations et réservations :

José Burgeon (Manager Parc Chlorophylle)
Rue des Chasseurs Ardennais, Dochamps, 60
6960 MANHAY

Tel: 084/37.87.74 - Fax: 084/37.97.29 - E-mail : info@parcchlorophylle.com -

Web : <http://www.parcchlorophylle.com>

Visite du Ministre Lutgen

Le vendredi 14 novembre, une délégation du conseil communal accueillait le Ministre Lutgen au Parc Chlorophylle. Le président, G. Wilkin a tenu à remercier le Ministre Lutgen, pour l'aide financière apportée par la R.W. pour les investissements prévus en 2009 à savoir 549.254 € pour la R.W. et 439.403 € à charge des Fonds structurels européens (FEDER). Il faut noter que ces subsides européens ne sont octroyés que si la R.W. intervient elle-même.

Bien que les entrées au Parc ont dépassé le chiffre des 48.000, au bout de quelques années, il est indispensable de créer un événement pour cibler une nouvelle clientèle et ramener d'anciens visiteurs.

Le projet consiste à étendre la cafetaria et à créer une nouvelle aire de jeux (cordages, une nouvelle tour d'observation de 13 m équipée de toboggans, ...).

Des éléments touristiques et pédagogiques y seront également implantés.

Le Président se devait également de remercier le Ministre pour l'extension de la ligne du T.T.A. entre Dochamps et Lamorménil (participation de la R.W. 436.284 €) et son intervention dans la création d'une voie lente reliant le parc vers Marche et la province de Namur (apport R.W. 387.808 €).

Ces trois projets s'inscrivent dans un programme cohérent complet et devraient être porteurs pour la région de l'Ourthe et Aisne.

Cette visite se clôtura par le verre de l'amitié.



Photo Nadia Lallemand